

03/1978

quelques pierres racontent ...

... comment elles passent des moines aux dingues !

Sans entrer dans les détails de leurs vicissitudes et de leurs gloires, connues grâce aux archives et aux journaux de la dernière époque, nous savons que, d'après Valbonnais, il y avait au XIème siècle, au Cornillon, une vaste forêt sur cette plaine décline ; elle montait jusqu'à Quaix et Provezieux.

C'est là que Guigues le Gras fonda un monastère en 1075, environ, et y appela les moines bénédictins de la Congrégation de St Maur. Il obtint de transférer ces moines de la Chaise-Dieu dans cette enceinte. Le Dauphin Guigues mourut après avoir pris l'habit de l'ordre et fut inhumé (dans l'église de notre monastère) disent les archives, « puis transporté dans le Cloître ». Où est-il aujourd'hui ? Il ne reste qu'un côté, incomplet, du Cloître.

La dotation fut augmentée par la Duchesse Béatrix de Bourgogne et par Jean Dauphin, en 1314. Humbert II donna aux moines droit de haute justice dans la paroisse, ce qui devait créer pas mal de difficultés plus tard avec le curé de St Egrève, quoique prudemment, le Dauphin ait placé le monastère sous la protection du Pape Clément VI, ancien novice de la Chaise-Dieu.

Jean de Sassenage, ancien sous-prieur, devint Evêque de Grenoble. Voilà les moines bien entourés. En 1657 Antoine de Garcin veut réformer le monastère, et il établit des bâtiments autour de la Chapelle. Serait-ce sa pierre tombale (1670) qui se trouve près du Cloître, dans l'actuelle buanderie ?

Le dernier prieur, en 1783 est Jean-Charles de Cassambès. La municipalité de St Egrève note au procès-verbal de 1790 qu'il n'y a plus que trois religieux. Mr Arthaud notaire, fait pourtant des réclamations au nom des moines ; ils défendent leurs biens : la bibliothèque contenait 1215 volumes ... pour 12 à 15 religieux logés. Ils avaient pour l'Hôtellerie, des couverts d'argent, et dans leur chapelle argenterie d'autel, chapes, chasubles, etc. Les bâtiments comprenaient cinq caves, pressoir, grenier. Plusieurs lots sont adjugés en 1791. M. Dalban acquiert bâtiments monastiques et clos attenant (on voit encore l'ancien mur de clôture à l'ouest et au nord) ; puis les ruines du Prieuré sont acquises par le gouvernement. Le Journal Départemental de l'Isère nous informe (3 juin 1812) que « par décret de S.M. il est créé un dépôt de mendicité pour le département de l'Isère Ce dépôt sera placé dans les bâti-

ments et dépendances de l'ancien couvent des Bénédictins de St Robert, qui seront mis, sans délai dans l'état de recevoir 350 mendiants de l'un et l'autre sexe ». M. de Bardonenche avait acquis les lots de Dalban pour créer un dépôt de mendicité.

En 1816, ce dépôt « succursale de la prison de Grenoble » est dirigé par Michel, le Dr Rome étant médecin-chef, le modèle du « Médecin de campagne ». En plus d'un hospice pour maladies vénériennes, d'une maternité pour filles-mères, cette maison accueille les aliénés, « délivrés du dépôt et cellules de St Joseph » : « les aliénés sont donc des malades » ce qui est une grande amélioration dans leur traitement et leur vie. La loi du 10 juin 1838 affecte l'Asile St Robert à cette destination. M. Courvoisier l'organise, et le Dr Evrat lui succède (mai 1844) L'emplacement n'est pas modifié, mais il nettoie ce St Robert « qui ressemble à une ferme ». La ferme, maintenant, est au bout des terrains, et un pavillon porte le nom du Dr Evrat.

Au moment de la vente par M. de Bardonenche au gouvernement pour le dépôt de mendicité il y avait de « belles sculptures dans la Chapelle ». Il y avait un petit jardin,

un « magasin pour la dîme » (aujourd'hui bûcher), cour des écuries, salle capitulaire, salon, etc.. L'ancienne église et son clocher ont disparu ; il y a une chapelle du XIXème sur un autre emplacement et une belle allée d'arbres rappelle « les années de charmes avec fontaine et citerne ». Mais où sont l'orangerie, le pré verger, les allées et jardins avec un petit cours d'eau ? Non compris dans la vente Bardonenche il y avait encore la maison du Dr Berthoin une taillanderie, grange, terre à chanvre, treillages « hors enclos », ateliers actuels. Le bâtiment « servant d'Hôtellerie » avec cour et parterre pourrait être le bâtiment administratif, auquel on arrive en passant un porche d'entrée.

Tout est clair, aéré, et beaucoup d'arbres sont restés. Il y a maintenant environ 800 pensionnaires soignés au « Centre » de St Robert, ils y restent moins longtemps qu'autrefois, rapidement réintégrés dans la vie courante, où ils sont suivis et soignés, car ils sont environ trois mille.

Le Docteur Rome serait bien surpris de les voir, étonné des progrès faits par la médecine et la science et son « bon sourire » s'épanouirait, car j'ai vu des « dingues heureux »

M.H. FOIX ■

LA PAGE DU COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE C.S.V.G.

AVIS IMPORTANT

L'Assemblée Générale annuelle du C.S.V.G. se tiendra le 14 mars 1978 à la Maison du Tourisme (salle des conférences) à 18 h 15. L'ordre du jour sera le suivant :

- compte rendu financier
- renouvellement du Conseil d'administration
- rapport moral
- questions diverses.

Afin que le quorum exigé par les statuts soit atteint, tous nos adhérents sont très instamment priés d'être présents à cette assemblée ou, en cas d'empêchement, de renvoyer au plus tôt le pouvoir ci-dessous (à découper ou à recopier) à Madame Foix - Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble Maison du Tourisme - 38000 Grenoble



Monsieur, Madame, Mademoiselle *

.....
.....
donne pouvoir à M

.....
.....
ou à défaut à M.

.....
.....
de me représenter à l'Assemblée Générale du C.S.V.G. du 14 mars 1978.

A le 1978

Signature

* rayer la mention inutile